

••• Nirvana S en pré-levée : efficacité et simplicité

→ Une efficacité de haut niveau sur les principales adventices des cultures protéagineuses

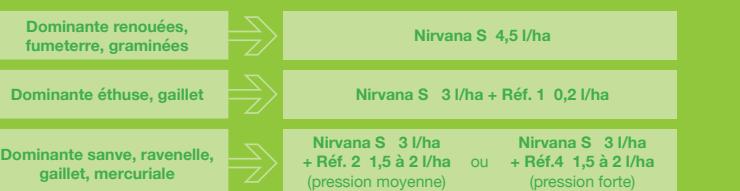
→ Une pré-levée réussie :

- Une bonne implantation de la culture
- Des adventices contrôlées avant qu'elles ne concurrencent la culture
- Pas de rattrapage en post-levée ou un rattrapage facilité

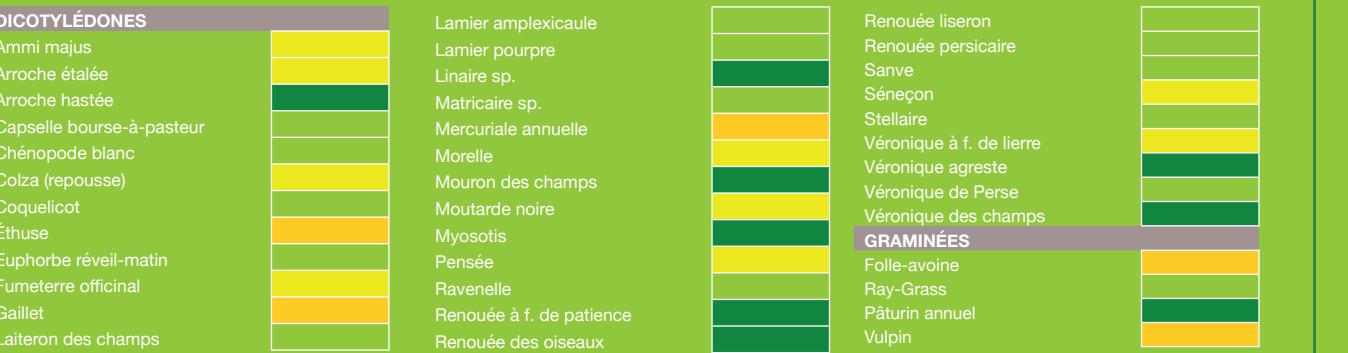
→ Un produit polyvalent homologué sur :

- Pois protéagineux d'hiver et de printemps, féveroles d'hiver et de printemps, pois fourrages
- Légumineuses fourragères : luzerne, trèfle violet, trèfle blanc, trèfle incarnat
- Pois de conserve
- Lentilles sèches
- Porte-graines : trèfle violet, trèfle blanc, trèfle incarnat, luzerne, vesce, oignon, échalote, haricot, pois de senteur et pois chiche

Nirvana S : choisir le bon partenaire en fonction de la flore



Champs d'activité de Nirvana S à 4,5 l en pré-levée



Stratos Ultra / Devin / Serac (+ Dash HC) : la polyvalence contre les graminées

- Large spectre d'activité contre les graminées annuelles et vivaces et les repousses de céréales
- Utilisation possible sur de nombreuses autres cultures (colza, pomme de terre, betterave, épinard, carotte, haricot, lin, poireau, ...)
- Association avec Dash HC : + rapide + efficace + régulier

Stades des graminées	Stratos Ultra / Devin / Serac	Stratos Ultra / Devin / Serac / + Dash HC
Repousses de céréales	3 feuilles à début tallage	1 l/ha
	3 feuilles à début tallage	0,8 l/ha + 0,8 l/ha
Graminées annuelles	Tallage à montaison	1,6 l/ha
		1 l/ha + 1 l/ha
Graminées vivaces	Pousses de 10 à 20 cm	2 l/ha
		2 l/ha + 2 l/ha

Les clés de la réussite :

- Intervenir tôt pour éviter la concurrence qui pénalise la culture
- Appliquer sur des adventices à un stade jeune et dans des conditions poussantes
- En cultures d'hiver, contre les graminées endurcies par l'hiver, majorer les doses d'utilisation de Stratos Ultra + Dash HC de [0,2 l/ha + 0,2 l/ha] à [0,4 l/ha + 0,4 l/ha] pour les applications de sortie d'hiver.

Gestion responsable des substances actives

Recommandations BASF afin de protéger les ressources en eau

Au-delà des Bonnes Pratiques Agricoles pour la protection des ressources en eau, BASF recommande pour toutes ses spécialités à base de bentazone :

- 1 - **Date d'application** : BASAGRAN SG peut être utilisé dans le respect des stades d'application :
 - À l'automne - Jusqu'au 25 septembre sur jeunes cultures
 - Jusqu'au 15 octobre sur cultures développées
 - Au printemps à partir du 15 mars
- 2 - **Dose maximale / ha / an** : Ne pas dépasser la dose de 1000 g de bentazone par hectare et par an lors de programmes avec des solutions à base de bentazone ou lors de succession de cultures traitées avec des solutions à base de bentazone. Sur le même principe, ne pas dépasser la dose de 75 g d'imazamox par hectare et par an
- 3 - **Sur les zones de capture** :
 - Ne pas utiliser sur les sols dont le taux de matière organique est inférieur à 1,7%
 - Ne pas utiliser sur les sols sensibles aux transferts (sols superficiels ou sols avec nappes peu profondes)

Nirvana® S - Marque déposée BASF - AMM n° 2090016 - Composition : 16,7 g/l d'imazamox et 250 g/l de pendiméthaline - Formulation : concentré émulsionnable (EC) - Classement toxicologique : L F Xi Attention - H315 - H317 - H400 - H410 - Délai de rentrée : 48 h - Distance aux points d'eau : 20 m (autres cultures voir étiquette) - Distance par rapport aux zones non cultivées adjacentes pour protection des plantes non-cibles : 5 m - Usages et doses autorisés : pois protéagineux d'hiver et de printemps, féveroles d'hiver et de printemps : 4,5 l/ha - DAR : pois : 63 l - féveroles : 90 l - Nombre d'applications : 1 tous les 2 ans si la dose appliquée est supérieure à 2 l/ha - 1 tous les ans si la dose appliquée est de 2 l/ha maximum - Autres usages, doses et conditions d'emploi : voir étiquette - ZNT par rapport aux points d'eau : 5 mètres - DAR : 28 jours

Maori®, marque déposée BASF - AMM n° 9400389 - Composition : chlorothalonil (375 g/l) + pyriméthanal (150 g/l) - Formulation : SC - suspension concentrée - classement toxicologique : F Xi D Attention - H317 - H319 - H351 - H400 - H410 - H335 - Usages et doses autorisés : 2 l/ha sur graines protéagineuses, 1 application/an, autres usages, doses et conditions d'emploi : voir étiquette - ZNT par rapport aux points d'eau : 5 mètres - DAR : 35 jours - DRE : 48 h

Basagran® SG - Marque déposée BASF - AMM n° 9500628 - Composition : bentazone 87% - Formulation : SG - granulés solubles dans l'eau - Classement toxicologique : L F Xi Danger - H302 - H317 - H318 - H411 - Usages et doses autorisés : graines protéagineuses : 1,4 kg/ha. Autres usages et doses : se reporter à l'étiquette - Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée de 5 m - DAR : 42 jours (autres cultures voir étiquette) - DRE : 48 heures

Caramba® Star / Sunorg® Pro, marques déposées BASF - AMM n° 2012080 - Composition : metconazole (90 g/l) - Formulation : EC - concentré émulsionnable - classement toxicologique : F Xi D Attention - H319 - H335 - H361d - H373 - H411. Usages et doses autorisés : 0,8 l/ha sur graines protéagineuses, 2 applications/an, autres usages, doses et conditions d'emploi : voir étiquette - ZNT par rapport aux points d'eau : 5 mètres - DAR : 35 jours - DRE : 48 h

Stratos® Ultra / Serac® - AMM n° : 9000490 - **Devin®** - AMM n° : 9800085 - Marques déposées BASF - Composition : 100 g/l cycloxydime - Formulation : EC - Classement toxicologique : F Xi D Danger - H315 - H317 - H319 - H304 - H336 - H361d - H411 - Usages et doses autorisés : 2 l/ha contre graminées annuelles, 4 l/ha contre graminées vivaces (sauf sur épinal) - Nombre d'applications maximum : 1 application/an/culture - ZNT par rapport aux points d'eau : 5m - DAR : 5 m-DAR : 20 jours

Mageos® MD AMM n° 9700278 / **Clameur®** AMM n° 9700392, marques déposées BASF - Composition : 15% alphaméthrine - Formulation : WG - Classement : F Xi D Attention - H319 - H335 - H361d - H373 - H411. Usages et doses autorisés : 0,8 l/ha sur graines protéagineuses, 2 applications/an, autres usages, doses et conditions d'emploi : voir étiquette - ZNT : zone non cultivée adjacente : 5 m-DAR : 20 jours

Dash® HC, marque déposée BASF - AMM n° 9400478 - Composition : 22,5% esters de phosphate d'alcool gras polyoxyalkylés + 37,5% esters méthyliques d'acides gras + 5% acide oléique - Formulation : EC - Classement toxicologique : F Xi D Danger - H304 - H315 - H317 - H336 - H411 - DAR : DAR de la préparation associée - DRE : 24 h minimum ou DRE de la préparation associée. ZNT : 5 m ou ZNT de la préparation associée

Actirob® B : Marque déposée NOVANCE - AMM n° 9400076 - Détenteur de l'homologation : Oleon N.V. - Composition : 842 g/l huile de colza estérifiée - **Sillett® L-77** : Marque déposée Momentive Performance Materials Inc. - AMM n° 2000235. Détenteur d'homologation : De Sangoise - Composition : 830 g/l d'heptaméthyltrisiloxane modifié polyalkylénoxyde - Classement toxicologique : Attention - H319 - H332 - H411 - **Hélosol®** : marque déposée Action Pin - AMM n° 7200313 - Composition : 665 g / l d'alcools terpéniques - Classement toxicologique : Attention - H319 - H412 - **Surf® 2000** : marque déposée Joffray Drillaud - AMM n° 9700577 - Composition : 50 % de polysorbate 20 + 50 % de polymère d'amine grasse. Classement toxicologique : H410 - **Cantor®** : marque déposée Interagro (UK) Ltd - Distribué par : JOUFFRAY-DRILLAUD - AMM n° 2090013 - Composition : 790 g/l triglycéride éthoxylé 10 OE - Classement : H412 - **TRS20®** : marque déposée SDP - AMM n° 2120180 - Composition : 600 g/l d'oléate d'éthyle de tournesol - Classement : H412 - **Gondor®** : Marque déposée De Sangoise S.A.S - AMM n° 2100072 - Composition : 488 g/l de lécithine formulée avec ester méthylique d'huile végétale - **Adigor®** : Marque déposée Syngenta - AMM n° 2100141 - Composition : 440 g/l d'huile de colza estérifiée - Classement : Danger - H304 - H317 - H411

Corum®, marque déposée BASF - AMM N° 2120120 - Composition : 22,4 g/l d'imazamox et 480 g/l de bentazone - Formulation : concentré soluble (SL) - Classement toxicologique : L F Attention - H302 - H400 - H410 - Usages : Pois protéagineux d'hiver et printemps, Pois écossés et non écossés frais, Haricots écossés et non écossés frais, Féveroles d'hiver et de printemps, Luzerne, Soja, Cultures porte-graine mineures (luzerne, sainfoin, trèfle violet, trèfle blanc et trèfle incarnat), Légumineuses fourragères sèches (Fèves sèches, Haricots secs, Pois secs, Lentilles sèches), Stade d'utilisation BBCH 12 à 25 sauf luzerne BBCH 12-19 - Dose autorisée : 0,2 à 1,25 l/ha selon les cultures - Distance aux points d'eau : 5 m - Distance aux équations sur les zones non cultivées adjacentes : 5 m - DAR : 6 heures

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile EN374, bouteilles, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial. Se reporter aux recommandations mentionnées sur les étiquettes de chacun des produits.

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF France S.A.S Division Agro	0 N° Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude 0 N° Ver 0 800 887 887 ou www.phyt'attitude.com



www.agro.bASF.fr

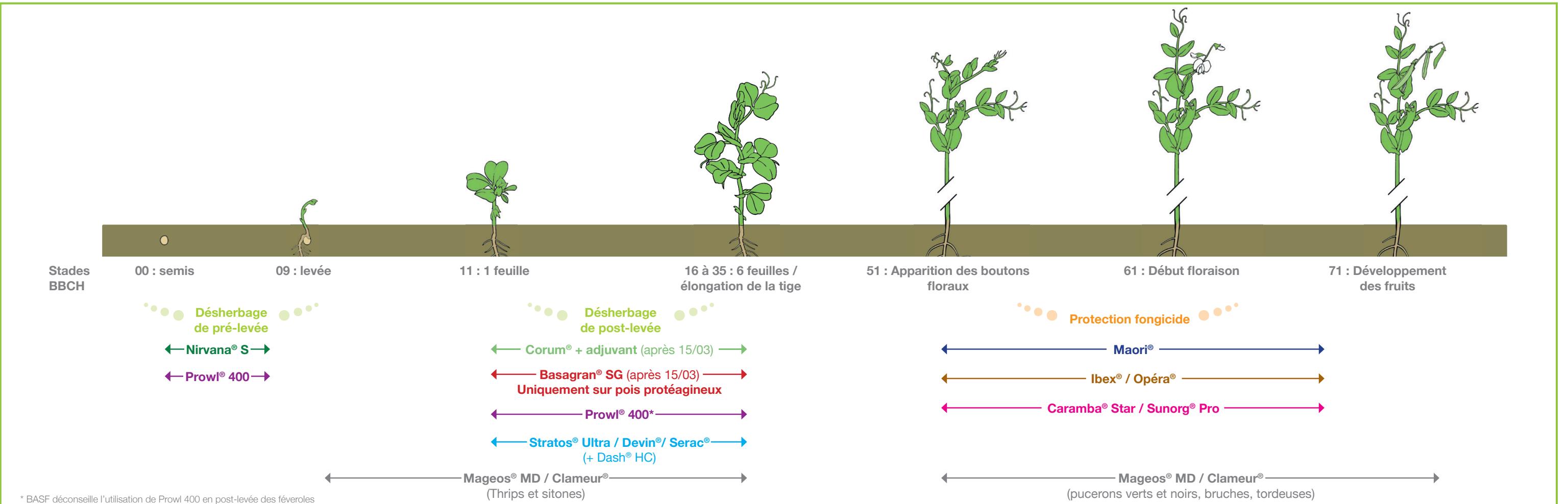
Les solutions BASF pour vos pois protéagineux et féveroles



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

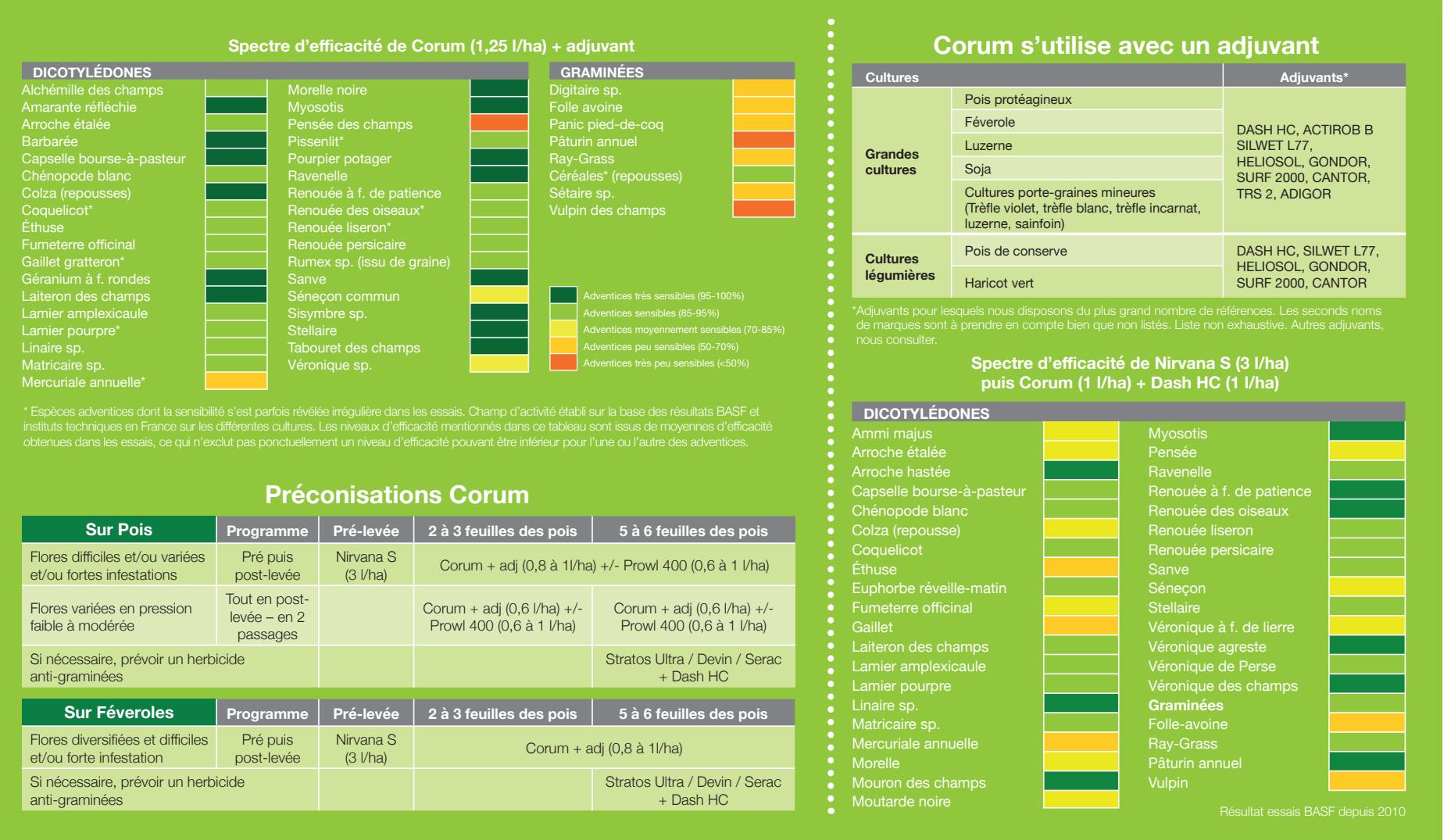
BASF

We create chemistry



••• Désherber en post-levée avec Corum

- Une **efficacité de haut niveau** contre les dicotylédones en post-levée
- La seule solution anti-dicotylédones **homologuée sur féverole en post-levée**
- Un produit **polyvalent** utilisable sur pois et féveroles mais aussi soja, haricot, luzerne et cultures porte-graines mineures
- Un **spectre** encore plus large sur pois en association avec Prowl 400
- Moins de substance active par hectare pour contribuer à une **gestion responsable** de la bentazone.



La protection fongicide

••• Ibex / Opéra : la POLYVALENCE

- Une grande **rapidité d'action** et une **forte persistance**
- Des modes de diffusion complémentaires : **systémique et translaminaire**
- 2 matières actives pour un **large spectre d'efficacité**
- Un produit **multi-cultures** : également autorisé sur betteraves



Dose homologuée : 0,75 l/ha

••• Maori : l'EFFET VAPEUR contre le botrytis

- Pyriméthanal et chlorothalonil : 2 matières actives **polyvalentes**
- Maori agit **dans la masse de la végétation**, en particulier sur les **étages foliaires inférieurs** (action par effet vapeur)
- **Souplesse d'application** : du stade «boutons floraux» à «floraison + 7 jours» avec la même efficacité
- Maori agit de **l'intérieur** et **résiste au lessivage**



Dose homologuée : 2 l/ha

••• Caramba Star / Sunorg Pro : la PROTECTION RENFORCÉE contre la rouille

- Une bonne efficacité **rouille et ascochytose** et un effet contre le botrytis
- Un produit **multi-cultures** également homologué sur céréales, colza, lupin, lin



Dose homologuée : 0,8 l/ha